



Réaménagement de la Place du Petit-Saint-Jean

Démarche participative



Sommaire

1. Introduction	4
1.1 Contexte de la planification	4
1.2 Documents antérieurs et objectifs	6
1.3 Démarche participative	7
2 . Enquête du 7 avril 2018	8
3. Atelier participatif n°1 du 1er juin 2018	10
3.1 Résultats	11
3.2 Synthèse	20

PILOTES

urbaplan

Elise Riedo

Igor Andersen

avenue de montchoisi 21

1006 lausanne

tél. +41 21 619 90 90

www.urbaplan.ch

certifié iso 9001:2015

Annexes

Annexe 1 : Plans des sessions sur tables

Annexe 2 : Rapport des entretiens de l'enquête du 7 avril 2018

1. Introduction

1.1 Contexte de la planification

Le réaménagement de la place du Petit-Saint-Jean fait l'objet d'une mesure du Plan d'agglomération de 2e génération (PA2, mesure 44.4) ayant pour objectifs sur l'ensemble de la Basse-Ville de :

- valoriser le centre ville, les centralités d'agglomération ;
- diminuer la dominance du trafic ;
- instaurer de la modération de trafic efficace dans une approche globale et orientée sur la valorisation patrimoniale du site, suscitée par le contexte des rues, sans recourir à des mesures contraignantes et peu intégrées ;
- favoriser des solutions inspirées du passé en respectant et valorisant les qualités du site.

Spécifiquement à la place du Petit-Saint-Jean, elle vise à valoriser et à renforcer ses fonctions en conformité avec le patrimoine historique, en pavant entièrement la place, avec un revêtement différencié pour les surfaces carrossables, et en créant un espace continu de façade à façade¹. La mise en oeuvre de cette mesure se concrétise par une procédure de concours, qui permettra de déterminer les aménagements à entreprendre.

La place se trouve actuellement affectée en Zone de place urbaine (ZPU), destinée aux aires publiques servant de lieux de rencontre et de séjour en plein air au profit des habitants et usagers de la ville².

¹source : Fascicule B du Projet d'agglomération de 2e génération (PA2, décembre 2011, pp. 211+216

²source : SIT de la Ville de Fribourg et art. 174 du Règlement communal d'urbanisme, version en ligne modifiée le 31.12.16 (consultés le 07.06.18)

Localisation

La Place du Petit-Saint-Jean, située au coeur du quartier de l'Auge, en Basse-Ville de Fribourg, est un lieu vivant et marqué par un patrimoine historique fort et l'anse de la Sarine.

Fig. 1 : Localisation de la place à l'échelle de la ville (source : portail cartographique cantonal)

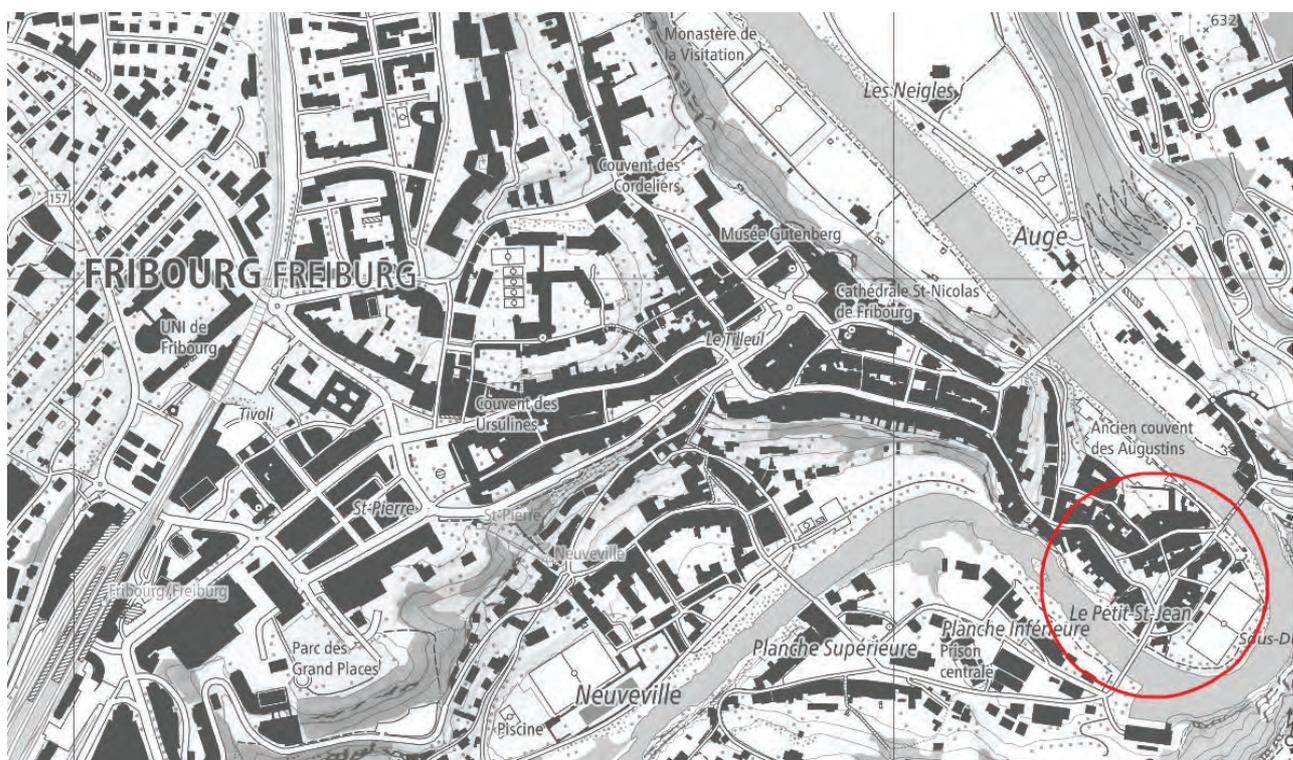


Fig. 2 : Place du Petit-Saint-Jean (source : Service d'urbanisme et d'architecture de la Ville)



1.2 Documents antérieurs et objectifs

C'est pour améliorer la sécurité de tous qu'une zone de rencontre a été plébiscitée dès 2003 par la Commission d'aménagement de l'Auge dont le document "Demande d'introduction d'une zone de rencontre" définit les objectifs suivants pour l'ensemble du quartier :

- augmenter la convivialité ;
- améliorer le sentiment de sécurité ;
- maîtriser la circulation de transit ;
- revitaliser le site historique ;
- augmenter l'attractivité économique.

Un rapport ultérieur (2008) visant à valoriser l'espace public et à modérer le trafic dans les quartiers de la Neuveville et de l'Auge³ et un projet de Cahier des charges (2007) proposé par l'Association des Intérêts du Quartier de l'Auge à la Ville de Fribourg ont également été élaborés.

1.3 Démarche participative

Le bureau urbaplan a été mandaté par le Service d'urbanisme et d'architecture de la Ville pour l'accompagner dans l'établissement d'une démarche participative organisée en plusieurs étapes :

- une enquête menée lors du marché aux puces du 7 avril 2018 auprès d'une centaine de personnes (voir chap. 2 de ce rapport) ;
- un atelier participatif (n°1) réalisé le 1^{er} juin 2018 (voir chap. 3 de ce rapport), qui sera intégré au cahier des charges du concours d'aménagement. Les avant-projets seront sélectionnés selon un processus conforme à la procédure sur les marchés publics entre août 2018 et février 2019 ;
- un atelier participatif (n°2) mettra en dialogue les mandants, les participants à l'atelier n°1 et les équipes de concepteurs. Le résultat sera résumé dans le chapitre 4 de ce rapport (qui sera complété). Les études d'avant-projets et de projets seront élaborées entre février 2019 et avril 2020 ;
- une séance d'information publique sera organisée pour expliquer la démarche dans son ensemble à l'issue de la procédure. Elle sera résumée dans le futur chapitre 5 de ce rapport (qui sera complété). L'enquête publique et l'approbation du dossier sont prévues entre mai 2020 et février 2021. Les travaux de réaménagement de la place sont planifiés pour l'année suivante.

³ Ce rapport a été intégré en 2010 au Plan directeur partiel et sectoriel de la Ville historique, quartier du Bourg, de l'Auge et de la Neuveville

2 . Enquête du 7 avril 2018

Le rapport détaillé de l'enquête du 7 avril 2018 figure en annexe 1 de ce rapport.

Un total de 103 questionnaires a été complété.

Une majorité des répondants à l'entretien habitent le quartier de l'Auge et fréquentent quotidiennement la Place du Petit-Saint-Jean. Leur présence un jour de marché permet de supposer **une implication significative des habitants dans la vie du quartier.**

La cohabitation des véhicules motorisés et des piétons n'est pas perçue par tous de la même manière : ceux qui résident dans le quartier (et se déplacent majoritairement à pieds pour se rendre sur la place) semblent plutôt contre leur coprésence, alors que les individus de provenance externe y sont plus favorables. Un bon tiers admettent que cette cohabitation est une nécessité dont il faut s'accommoder.

La circulation des transports publics semble particulièrement problématique (bruit des véhicules et impact sur le trafic qui incitent les autres usagers à adopter un comportement dangereux pour les piétons en circulant au-dessus de la vitesse autorisée et/ou sur la zone piétonne située au nord du marronnier central.

D'une manière générale, un tiers des répondants ressentent une insécurité liée au trafic, en particulier envers les enfants qui utilisent notamment la place comme aire de jeux.

Une certaine forme d'inconfort est également ressentie par deux tiers des répondants. Elle est liée tant à une minéralité trop forte (manque de végétation), à la cohabitation des véhicules et des piétons, au manque de mobilier urbain, d'ombre, à des problèmes liés au bruit ou à l'accessibilité de la place.

Les qualités de la place sont l'organisation d'évènements ponctuels, la mixité des usages et des fonctions qu'elle offre, les possibilités en termes de promenade et de loisirs, la qualité de ses éléments patrimoniaux et la présence d'établissements.

En matière d'ambiance souhaitée à l'avenir, les avis divergent. Bien qu'une majorité des répondants souhaitent plus d'animation, d'autres demandent plus de calme. Des avis plus nuancés soulignent qu'une augmentation des évènements ponctuels pourrait nuire à la convivialité existante entre les habitants du quartier. Une flexibilité des usages doit être envisagée.

A noter également que la plupart des répondants soulignent **l'importance de préserver le patrimoine qui lui confère du cachet.**

Une **végétalisation accrue** est largement plébiscitée pour pallier au manque d'ombre durant la belle saison, tout comme la **réalisation de mobilier urbain supplémentaire.**

Fig. 3 : Entretiens du 07.04.18 (source : urbaplan)



3. Atelier participatif n°1 du 1er juin 2018

Cet atelier a réuni une trentaine d'habitants du quartier et des représentants de l'Association des Intérêts du Quartier de l'Auge.

Les représentants des commerçants étaient excusés et seront rencontrés de manière individuelle ultérieurement par le Service d'urbanisme et d'architecture de la Ville, tel que mentionné par Mme Burgener-Woeffray, Conseillère communale, lors de la présentation introductive de la démarche et de ses objectifs.

Cette introduction a été suivie d'une vision locale qui a permis aux participants d'identifier les éléments marquants de la Place du Petit-Saint-Jean en posant un regard critique et orienté sur ce qui la définit aujourd'hui : mobilier, revêtement, lieux de stationnement, place de la végétation. Dès le retour en salle, les participants ont été répartis en trois tables de travail sur lesquelles se sont déroulées successivement les deux sessions suivantes :

1 Diagnostic

- définir les éléments positifs et appréciés de la place,
- identifier des lacunes et éventuels conflits d'usage.

2 Attentes

- exprimer des propositions et idées de réaménagement de la place.

Ces deux sessions ont été synthétisées en plénum à la fin de l'atelier pour que chacun puisse prendre connaissance des propositions exprimées dans les autres groupes.

Fig. 4 : Vision locale (source : urbaplan)



3.1 Résultats

Une place où l'on a de la place !

1 Diagnostic

La place du Petit-Saint-Jean constitue, aux yeux des participants à l'atelier, un espace libre très apprécié, dont la simplicité des aménagements permet notamment de disposer d'une place suffisante pour organiser des évènements.

2 Attentes

Ces espaces libres, permettant une flexibilité des usages, doivent être conservés, tout comme la garantie d'un accès pour les véhicules lourds pour assurer les conditions pratiques d'organisation d'évènements. La possibilité de disposer de mobilier amovible favorisant l'appropriation de ce lieu et la mixité des usages doit être envisagée.

Quelques participants ont également proposés de créer des sous-espaces (non définis à ce stade du projet) pour augmenter le confort et la sécurité des usagers de la place, notamment au centre où une zone piétonne sécurisée permettrait l'organisation de manifestations ponctuelles.

Un quartier d'habitants vivant, des commerces et des restaurants à maintenir

1 Diagnostic

Le charme de la Place du Petit-Saint-Jean tient en grande partie au tableau vivant et animé que ses habitants composent grâce à leurs interactions quotidiennes avec ce lieu. Les manifestations ponctuelles qui s'y déroulent (marché aux puces, carnaval, les 12h de l'Auge, etc.) sont régulières et appréciées.

2 Attentes

Les commerces de proximité et les restaurants du quartier sont des atouts à préserver.

L'espace libre donné aux jeux informels devrait être conservé.

Un attrait touristique à maîtriser

1 Diagnostic

La Place du Petit-Saint-Jean et par extension la Basse-Ville de Fribourg attirent un nombre notable de touristes dont les activités soutiennent le tissu économique local et dont les habitants sont fiers.

2 Attentes

Le tourisme doit, dans une certaine mesure, être maîtrisé afin de ne pas s'inscrire en contradiction avec la vie de quartier et pour que les habitants et les visiteurs de passage évoluent sans se gêner.

Moins de voitures, moins vite !

1 Diagnostic

Le trafic de transit génère un flux de véhicules dense sur une tranche horaire restreinte, ce d'autant plus depuis la fermeture du pont de Zaehringen, et une part notable des

conducteurs ne respectent pas la limitation de vitesse actuellement en place (zone de rencontre à 20 km/h).

Le sentiment de sécurité des piétons et cyclistes est affecté ; les nuisances liées au bruit sont perçues comme importantes, particulièrement pour les habitants ayant des fenêtres donnant sur la place.

2 Attentes

Les participants souhaitent largement que le trafic soit repensé de manière à réduire le nombre de véhicules motorisés et leur vitesse, ainsi qu' à canaliser le trafic sur des secteurs réduits de la place et pour qu'ils circulent à vitesse plus modérée.

L'aménagement actuel de la zone de rencontre ne semble pas satisfaisant car il introduit une confusion en termes d'usages de l'espace public qui aboutit à ce que les piétons restent principalement les victimes de la place donnée au trafic.

La disposition du mobilier urbain (tables, bancs) constituerait une solution pragmatique et à moindre coût pour limiter le trafic en créant des obstacles permettant de limiter les secteurs accessibles aux véhicules motorisés et aux vélos. Ceci améliorerait le confort et la sécurité des piétons.

L'introduction d'un sens unique réparti entre la Place du Petit-Saint-Jean et la ruelle Derrière-les-Jardins a également été mentionné, tout comme une affectation piétonne complète de la place, bien que les participants se rendent compte de la complexité de mise en oeuvre d'une telle démarche.

Fig. 5 : Discussion de propositions d'aménagement (source : urbaplan)



Un bus apprécié mais questionné

1 Diagnostic

La ligne de bus qui dessert la Basse-Ville dispose d'un arrêt sur la place. L'arrêt sur chaussée du bus est prévu pour modérer et bloquer le trafic.

Cette mesure est incomprise en raison, d'une part, du bruit supplémentaire engendré au départ des véhicules et, d'autre part, du fait des dépassements intempestifs des véhicules motorisés au nord de la place – aucun mobilier ne l'empêche actuellement – effectués lorsque le bus est à l'arrêt. Par ailleurs, l'accessibilité aux bus par les personnes à mobilité réduite est rendu compliqué par le fait qu'il n'y a pas de quai.

Certains participants mentionnent également que la cadence horaire de la ligne de bus est trop importante en dehors des heures de pointe, ou encore que ses véhicules (à moteur diesel) sont trop imposants et bruyants pour les ruelles du quartier.

La circulation et le stationnement du petit-train touristique est apprécié.

2 Attentes

L'arrêt de bus actuel, desservi par la ligne urbaine, pourrait être déplacé en limite de la place.

La circulation et le stationnement du petit-train touristique est apprécié.

Fig. 6 : Vision locale (source : Service d'urbanisme et d'architecture de la Ville)



Une offre en stationnements à repenser et à contrôler

1 Diagnostic

La place met à disposition des stationnements pour tous les usagers (voitures, cycles motorisés et vélos).

Les participants trouvent qu'il est regrettable que les stationnements existants pour les vélos soient dissimulés derrière la fontaine, tandis que les places destinées aux voitures sont localisées à proximité directe des commerces, restaurants et arrêt de bus.

2 Attentes

L'offre en stationnement pour les vélos doit être complétée et mieux localisée.

Les participants plébiscitent un meilleur contrôle des infractions au stationnement.

L'arrêt-minute en vis-à-vis de la boulangerie devrait être conservé pour pérenniser ce commerce.

Une présence de l'eau appréciée et à valoriser

1 Diagnostic

La fontaine est perçue comme un élément très positif de la place : elle réunit, rafraîchit et incite aux jeux informels.

2 Attentes

Les participants souhaitent conserver de l'eau à ciel ouvert, avec une connexion entre la fontaine existante et la Sarine, des jeux d'eau, rigoles, et la mise à disposition d'une source d'eau potable.

La fontaine, lieu de rencontre et de jeux, pourrait être mieux mise en valeur. Certains participants proposent de la déplacer dans la partie basse de la place, à proximité de l'actuel marronnier. Un nouveau point d'eau pourrait aussi être aménagé pour renforcer la présence de l'eau sur la place.

Une végétation remarquable et à usages multiples

1 Diagnostic

Bien que les éléments végétaux soient parcimonieusement répartis, ils sont abondants aux abords de la place (rives de la Sarine, falaises).

2 Attentes

Les participants trouvent que la végétation peut-être complétée ou améliorée selon les différentes propositions exprimées pendant l'atelier :

- en veillant à maintenir les vues sur les façades historiques des bâtiments,
- en s'inscrivant en complémentarité avec le paysage environnant,
- en remplaçant le marronnier si son état sanitaire ou sécuritaire le nécessite, mais en changeant d'espèce végétale au profit d'une plus résistante aux grandes chaleurs,
- en remplaçant les bacs fleuris, dont certains déplorent l'aspect ou le rôle "alibi", et en les utilisant pour délimiter des espaces réservés aux piétons,
- en végétalisant les façades par la plantation, dans des fosses à charge de la Ville, de plantes grimpantes entretenues par les propriétaires.

Les plantations de type "plantages alimentaires" ne sont pas plébiscitées.

Fig. 7 : Vision locale (source : Service d'urbanisme et d'architecture de la Ville)



Une saisonnalité à prendre en compte

1 Diagnostic

La place du Petit-Saint-Jean revêt deux visages. A la belle saison, elle constitue un îlot de chaleur où les places à l'ombre sont recherchées. En hiver, ses pentes verglacées augmentent les risques de glissades et les places ensoleillées sont au contraire souhaitées.

2 Attentes

Les futurs aménagements devront prendre en compte ces deux aspects.

Des équipements à compléter et à relocaliser

2 Attentes

Plusieurs petits équipements manquent aux abords de la place, comme des coffres de rangement pour divers matériels couramment utilisés par les habitants ou des prises électriques pouvant également servir lors de manifestations.

Les diverses boîtes aux lettres, bornes, poubelles, etc. devraient être regroupées pour être plus pratiques et moins encombrantes.

La réalisation d'une place de jeux "standardisée" n'est pas souhaité, d'autant plus qu'un espace ludique existe à proximité.

Des espaces libres pour des jeux informels, optionnellement soutenus par de petits aménagements comme des voies d'eau, doivent être garantis.

Un éclairage adéquat

1 Diagnostic

L'éclairage actuel satisfait aux besoins des usagers.

Un traitement de sol à repenser

1 Diagnostic

Les projets antérieurs et la mesure 44.4 du PA2 (voir chap. 1 de ce rapport) recommandent un revêtement pavé continu de façade à façade.

Les avis des participants divergent sur ce point. Certains plébiscitent un pavage de la place qui contribuerait à son charme. D'autres soulignent le bruit routier généré par ce type de revêtement, les différences de niveaux pouvant provoquer des chutes et son coût de pose.

2 Attentes

Des participants ont néanmoins insisté sur l'importance de marquer les trottoirs (ce qui n'est pas compatible avec la zone de rencontre) pour améliorer la sécurité piétonne, ou de mieux marquer l'espace de roulement des véhicules (marquages, différence de revêtement, compliquer la trajectoire des véhicules, rompre l'alignement des terrasses ou du mobilier actuel).

La gestion du relief est un enjeu important et une opportunité pour les aménagements futurs de la place. Ces micro-dénivellations et la courbe de la Sarine qui, du point de vue paysager, marque également le front bâti, doivent être mises en valeur. Cela dit, le travail sur la gestion des différences topographiques ne doit pas se faire au détriment de la flexibilité d'usage de la place.

Fig. 8 : Discussion de propositions d'aménagement (source : urbaplan)



Révéler "la mémoire du lieu"

1 Diagnostic

Une chapelle se tenait autrefois au centre de la place qui constituait une halte sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Le sous-sol abrite encore son cimetière.

2 Attentes

Les participants souhaitent de manière assez unanime que les futurs aménagements respectent, voire mettent en valeur, ce patrimoine pour révéler la mémoire du lieu.

Au-delà de cet aspect, il existe une préoccupation de garder l'identité du lieu, son charme, ses caractéristiques, ses irrégularités. Plusieurs personnes ont exprimé leur crainte de fabriquer un espace "stérile" ou "déjà vu". Le risque de standardisation des aménagements contemporains identiques dans de nombreux lieux publics est un facteur d'inquiétude.

Fig. 9 : Discussion de propositions d'aménagement (source : urbaplan)



Garder l'identité du lieu

2 Attentes

Quelques participants ont mentionné leur préoccupation de garder l'identité du lieu, son charme, ses caractéristiques, ses irrégularités. Plusieurs personnes ont exprimé leur crainte de fabriquer un espace "stérile" ou "déjà vu". Le risque de standardisation des aménagements contemporains identiques dans de nombreux lieux publics était facteur d'inquiétude.

3.2 Synthèse

Convergences entre l'enquête et l'atelier n°1

Les résultats de l'enquête du 7 avril 2018 et l'atelier du 1^{er} juin 2018 s'accordent sur le fait que la Place du Petit-Saint-Jean constitue **un lieu de vie approprié par ses habitants et dont la typicité, qui résulte tant des animations ponctuelles locale que du patrimoine, lui confère un attrait incontesté.**

Cette typicité devra être conservée par les futurs aménagements.

Les problématiques majeures relevées lors de l'enquête et du premier atelier sont liées, d'une part, au trafic motorisé (bruit, sécurité piétonne) et, d'autre part, à certaines lacunes en matière de mobilier urbain.

Divergences entre l'enquête et l'atelier n°1

Bien que plusieurs thématiques aient été traitées dans le cadre de l'atelier et sont absentes de l'enquête, on constate des divergences sur les points suivants :

Circulation des voitures : une majorité des répondants de l'enquête domiciliés dans le quartier de l'Auge se sont prononcés défavorablement à la circulation des voitures sur la place. Les participants à l'atelier ont, au contraire, souligné la nécessité des habitants d'accéder à leur domicile en voiture et la dépendance des commerces et établissements vis-à-vis du trafic.

Nuisances liées au trafic motorisé : les répondants de l'enquête qui ont souligné la problématique liée au bruit du trafic ont désigné les véhicules individuels comme source principale. Les participants à l'atelier ont déclaré que le bus, notamment par son arrêt et départ, provoque un bruit plus gênant que le trafic continu.

Ligne de bus : plus de deux tiers des répondants à l'enquête se sont déclarés satisfaits de la circulation des bus sur la place. A noter que le jour des entretiens, la ligne était déviée par la ruelle Derrière-les-Jardins. En revanche, les participants à l'atelier ont mis en évidence le surdimensionnement des véhicules et la cadence trop importante de la ligne en-dehors des heures de pointe. Le choix d'un arrêt sur la place est incompris : il génère du bruit routier supplémentaire et induit une cohabitation malaisée entre les usagers, notamment les automobilistes qui tendent à adopter un comportement générateur de bruit routier supplémentaire et dangereux en contournant l'arrêt de bus par l'intérieur de la place.

Degré de végétalisation souhaité : un peu plus de la moitié des répondants des entretiens plébiscitent une ambiance future *très* végétale pour la place et un peu plus des deux tiers lui souhaite un caractère *plutôt* végétal. Cette volonté n'est pas ressortie lors de l'atelier, dont les participants ne s'opposent pas à de nouvelles plantations en sus du remplacement si nécessaire du marronnier central ; l'espace consacré à la végétation ne devra pas restreindre la possibilité qu'ont les usagers de la place du Petit-Saint-Jean de disposer d'une aire généreuse pour organiser des événements.

Annexes

Annexe 1

Plans des sessions sur tables

juin 2018

Annexe 2

Rapport des entretiens de l'enquête du 7 avril 2018

avril 2018

Annexe 1

Plans des sessions sur tables

juin 2018

BILAN

(+)

- > ACTIVITES ORGANISEES / SPONTANEEES
- > LUGE
- > PAS DISNEYLAND
- > TABLES / MOBIKER FLEXIBLE / FIX
- > ECLAIRAGE

PRODIGE

BUS TANKIT

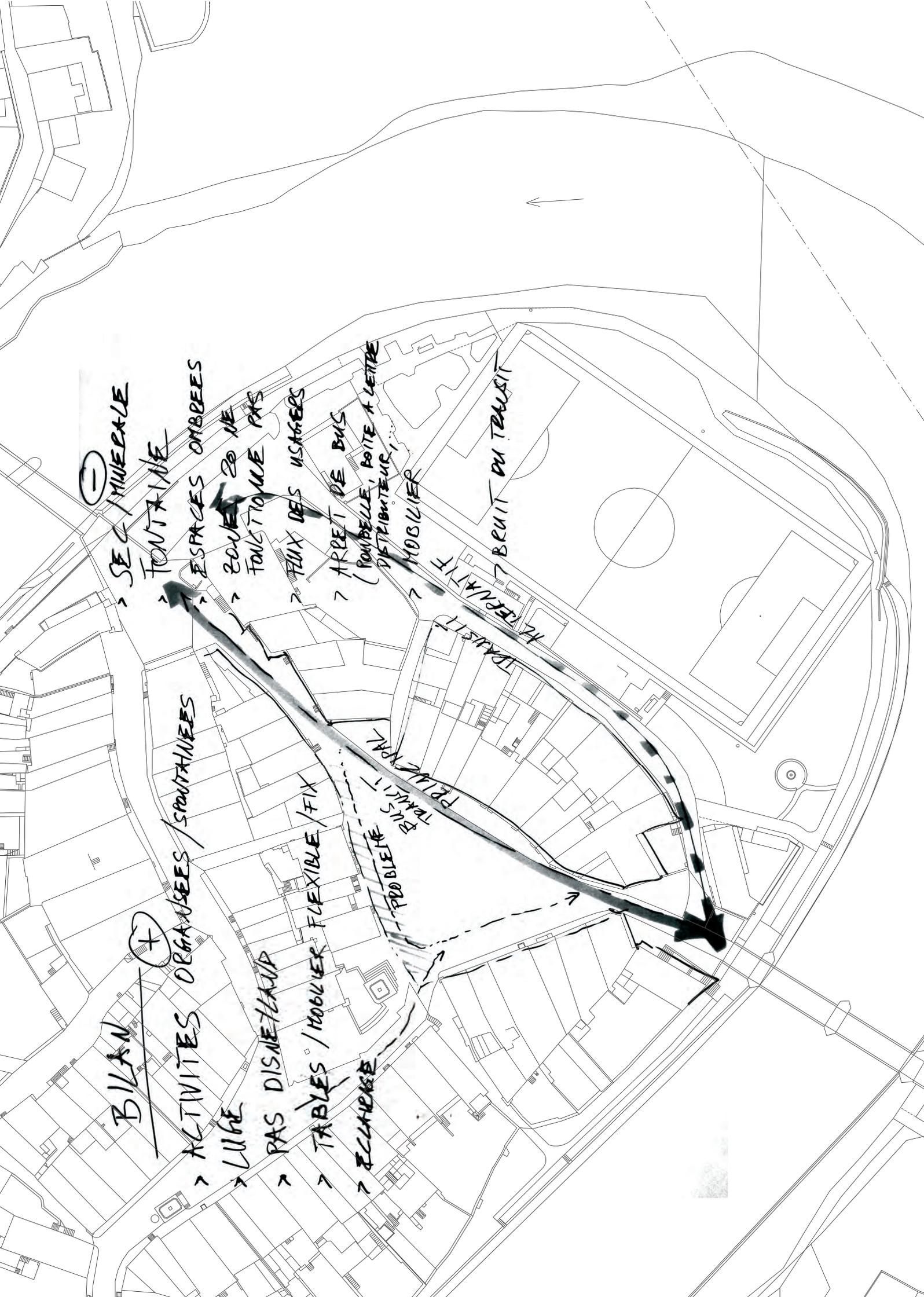
PRINCE

TANKIT

HERNANDEZ

(-)

- > SEC / MINERALE
- > FONTAINE
- > ESPACES OMBREES
- > ZONE DE NE FONCTIONNE PAS
- > FLUX DES USAGERS
- > ARRET DE BUS (POMBELE, POITE A LETTE DISTRIBUTEUR, ...)
- > MOBILIER
- > BRUIT DU TRAVAIL



IDEES

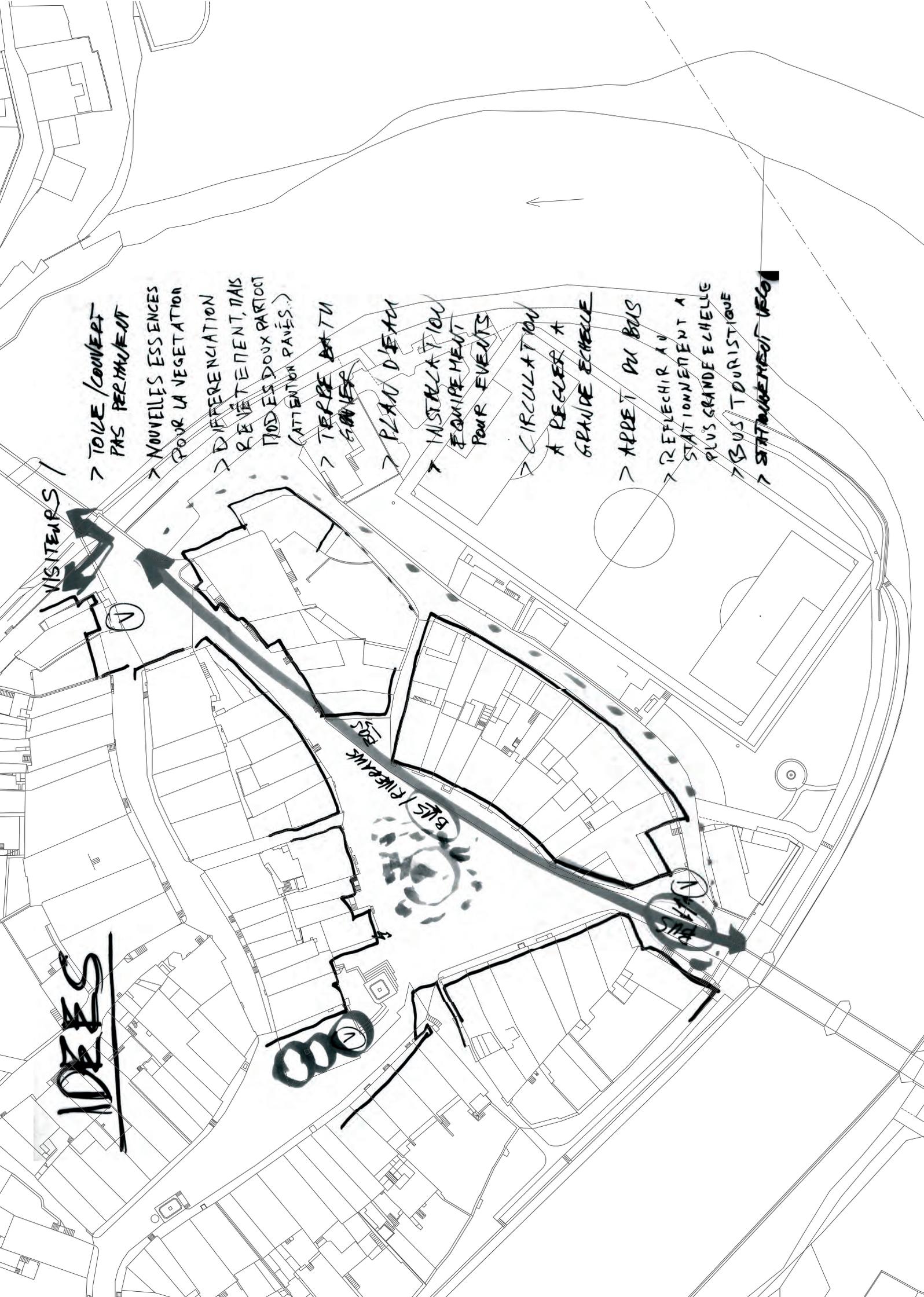
VISITEURS

- > TOILE / COUVERT PAS PERMANENT
- > NOUVELLES ESSENCES POUR LA VEGETATION
- > DIFFERENCIATION REVETEMENT, MAIS MODERES DOUX PARTOUT (ATTENTION PAVES)
- > TERRE BATUE GRANDES
- > PLAN D'EAU
- > INSTALLATION EQUIPEMENT POUR EVENTS
- > CIRCULATION A REGLER A GRANDE ECHELLE
- > ARRET PU BUS
- > REFLECHIR AU STATIONNEMENT A PLUS GRANDE ECHELLE
- > BUS TOURISTIQUE
- > STATIONNEMENT VEGO

BIS / PAVEMENT

3

1



Annexe 2

Rapport des entretiens de l'enquête 7 avril 2018

avril 2018



DÉMARCHE PARTICIPATIVE POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU PETIT-SAINT-JEAN

Phase 1 – Résultats du questionnaire et analyse

La présente note a pour objectif de présenter et analyser les résultats issus de l'enquête menée auprès des usagers présents le 7 avril 2018, lors de la journée du marché aux puces, sur le Place du Petit-Saint-Jean, à Fribourg.

Le jour du marché aux puces a été choisi de manière à pouvoir soumettre le questionnaire¹ à la plus grande palette de personnes possible. En effet, il était important de pouvoir recueillir le ressenti et les attentes des habitants du quartier mais également des personnes de passage ou des commerçants qui ne sont pas impliqués de la même manière.

Deux équipes de 3 personnes se sont relayées entre 10h00 et 15h00 lors de cette journée où la météo a été particulièrement clémente (20°C, grand soleil). Au total 89 questionnaires ont été remplis ce jour-là. 14 autres questionnaires nous ont été transmis la semaine qui a suivi. Il s'agit des questionnaires distribués par l'Association des intérêts de l'Auge aux habitants du quartier étant en vacances ou indisponible le 7 avril (à leur demande).

Thème 0: ECHANTILLONNAGE

La figure 1 montre que, malgré la présence du marché aux puces qui est un événement attractif et accueillant des personnes d'origines variées, plus de la moitié des répondants viennent du quartier de l'Auge. Ce taux peut notamment être expliqué par un ancrage fort à cette place ainsi que par une vie publique active de la part des résidents du quartier.

Les enquêteurs ont veillé à ce que la répartition des tranches d'âges soit assez équilibrée. La seule catégorie peu représentée est celle des jeunes (0 - 20 ans), peu présente ce jour-là (cf. figure 2).

Thème 1: FREQUENTATION

Concernant la fréquentation de la place, l'analyse statistique (cf. figure 3) montre qu'environ deux tiers des répondants ont un usage régulier de la place (pratique quotidienne ou hebdomadaire). Cette tendance est d'autant plus intéressante que les gens présents ce jour-ci auraient pu venir que pour le marché aux puces. Cela montre que les habitants du quartier ou des environs sont impliqués dans la vie sociale de la place.

¹ Annexé au présent document.

Figure 1: Origine des répondants (%)

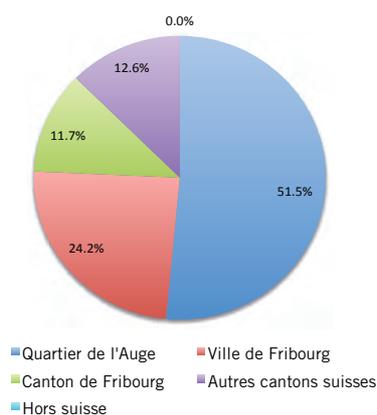


Figure 2: Répartition des répondants par tranches d'âges (%)

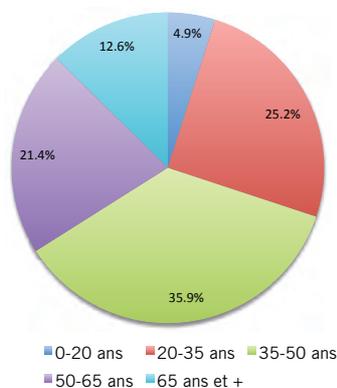


Figure 3: Fréquentation générale de la place (%)

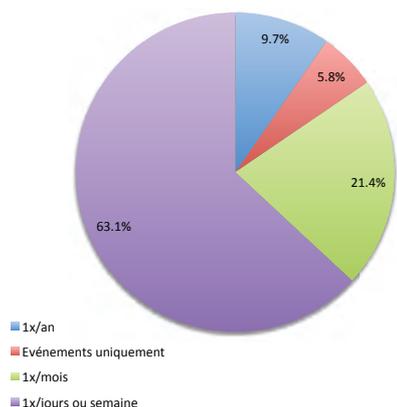
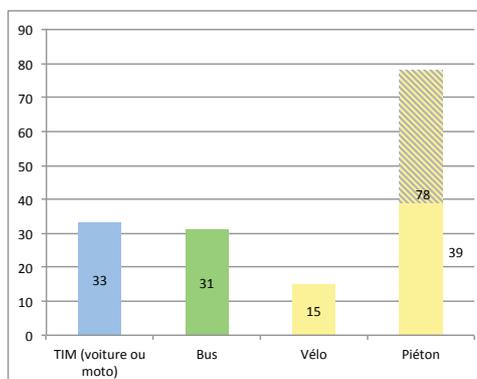


Figure 4: Mode de transport préféré pour rejoindre la place (nombre de réponses)



Concernant le mode de transport, l'histogramme représenté par la figure 4 montre que trois quarts des répondants se rendent sur la place à pied (78 répondants)². Parmi ces derniers, la moitié déclare ne s'y rendre que par la marche (39 répondants, partie jaune de l'histogramme renseignant le nombre de piétons). L'autre moitié s'y rend également par le biais d'autres modes de transport. L'analyse montre également qu'un tiers des répondants utilisent également la voiture pour se rendre sur la place et dans le quartier de l'Auge.

Thème 2: MOTIVATION

La question 2a «quels éléments/activités vous attirent-ils ?» proposait, à choix, 6 éléments à cocher. Au total, cette question a fait l'objet de 309 réponses, soit une moyenne de 3 réponses par répondants (cf. figure 5). Cela démontre que c'est la mixité des usages proposés qui attirent la population sur la place.

L'histogramme de la figure 5 témoigne également de l'importance des événements qui y sont organisés puisque, sur 103 répondants, 73 se rendent sur la place pour cette raison. Toutefois, il convient de pondérer cette tendance qui découle en partie de l'influence du jour de l'enquête menée pendant le marché aux puces.

Figure 5: Principales motivations (nombre de réponses)

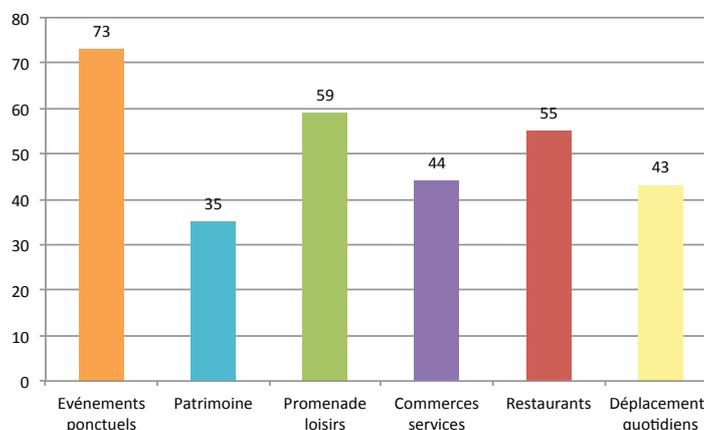
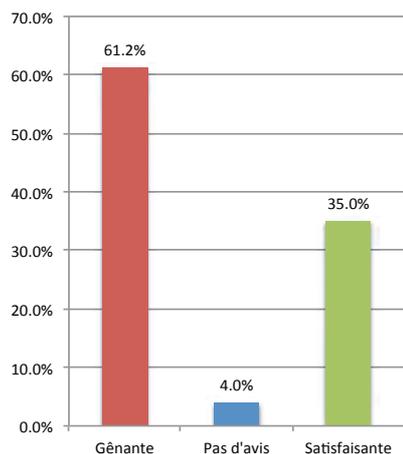


Figure 6: Perception de la cohabitation piétons/voitures (%)



41.7 % des répondants déclarent traverser la place dans leurs déplacements quotidiens.

De plus, 35 répondants, soit 34% de la population interrogée, mentionnent le patrimoine (architecture, histoire, paysage, etc.) comme étant un des éléments attractifs de la place. Il convient de valoriser cela au travers de son réaménagement futur. Toutefois, il ne s'agit jamais de la seule motivation soulevée par les répondants, démontrant que le patrimoine n'est pas suffisant pour faire, à lui seul, la valeur d'une place publique.

² Cela est corrélé au fait que la plupart habitent à proximité (cf. figure 1).

Figure 7: Perception de la cohabitation piétons/bus (%)

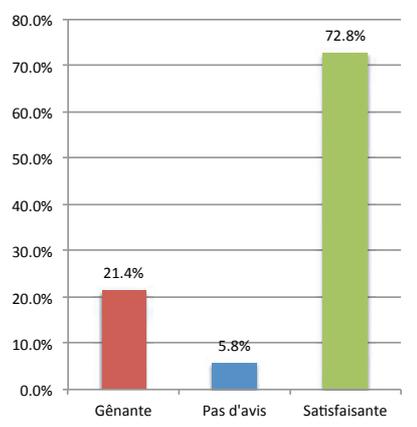


Figure 8: Insécurité perçue (%)

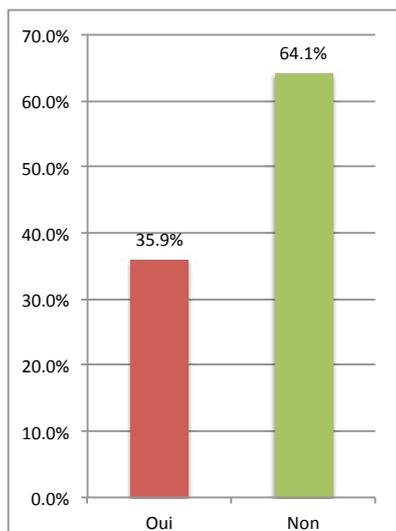
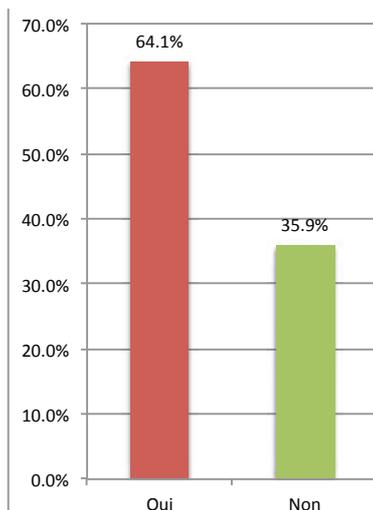


Figure 9: Inconfort perçu (%)



Thème 3: MOBILITES

Comme attendu, la question de la cohabitation entre les voitures et les piétons a suscité des réactions contrastées chez les répondants. Ces réactions divergent selon la provenance de ces derniers: 80% des habitants du quartier sont contre la présence de la voiture au sein de la place alors que ce taux descend à 42% pour les personnes habitant en dehors du quartier. Mais, de manière générale, environ deux tiers de ceux-ci la considèrent comme «gênante».

35% y sont favorables mais parmi ceux-ci certains considèrent qu'il s'agit d'un «mal nécessaire» afin de ne pas amoindrir l'accessibilité de la place.

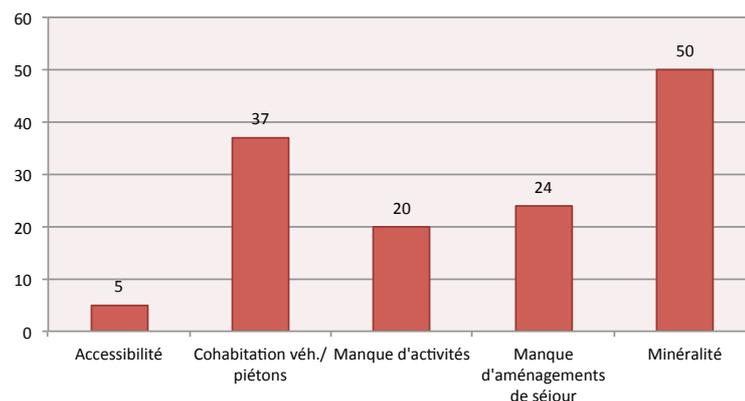
Les avis sont tranchés en ce qui concerne le bus puisqu'environ 73% des répondants sont favorables à sa circulation sur la place. A noter que les 21% qui qualifient sa présence de «gênante» font la plupart de temps mention du bruit ou encore de l'impact du bus sur la circulation des voitures. En effet, selon plusieurs témoignages, certains automobilistes adoptent un comportement dangereux en contournant le bus à l'arrêt, en passant de l'autre côté de l'arbre (partie piétonne de la place)³. A noter que les aménagements de séjours (tables de pique-nique) présents en printemps et en été limitent ces comportements.

Thème 4: SECURITE / CONFORT / DEFAUT

Un tiers de répondants disent ressentir de «l'insécurité» sur la place du Petit-Saint-Jean (cf. figure 8). Pour 84% de cette minorité, ce sentiment est dû à la circulation de voitures et s'inquiètent pour la sécurité des enfants qui jouent sur la place. Un peu moins de 10% évoquent le «calme» et environ 6% mentionnent le «manque de lumière».

Deux tiers de participants déclarent également ressentir de «l'inconfort» ou de la «gêne» au sein de la place (cf. figure 9). Plusieurs éléments sont mis en avant pour expliquer ce sentiment: le «manque de bancs» (25 répondants), le «bruit» notam-

Figure 10: Défauts (nombre de réponses)



³ En effet, actuellement la place est en zone 20 et le bus fait un arrêt «sur chaussée».

ment causé par la circulation des véhicules motorisés (11 répondants), le «manque d'ombre» (9 répondants) ou encore le «déficit d'accessibilité» (7 répondants). A noter que 14 participants appuient à nouveau sur la cohabitation TIM/piétons et que 6 évoquent également le manque de végétation. Une autre dizaine parlent encore du manque de places de stationnement notamment pour les livraisons, reprochent des aménagements uniquement saisonniers, évoquent le manque de cendriers ou encore la présence de bitume.

Ces réponses rejoignent en partie les tendances qui ressortent de la question 4c «Quels sont les principaux défauts de la place ?» (cf. figure 10). La cohabitation des véhicules motorisés et des piétons est évoquée par un tiers des répondants et le manque d'aménagements (de confort) par un quart d'entre eux. Néanmoins, c'est la minéralité de la place et donc le manque de végétation qui est soulevée par plus de la moitié des participants. Comme autres réponses, 7 répondants attirent l'attention sur le manque de marquage au sol pour les voitures ce qui rend flous les principes de circulation au sein de la place. D'autres relèvent encore le manque d'entretien et de lumière dans les toilettes publiques ou le manque d'un distributeur de billets (bancomat).

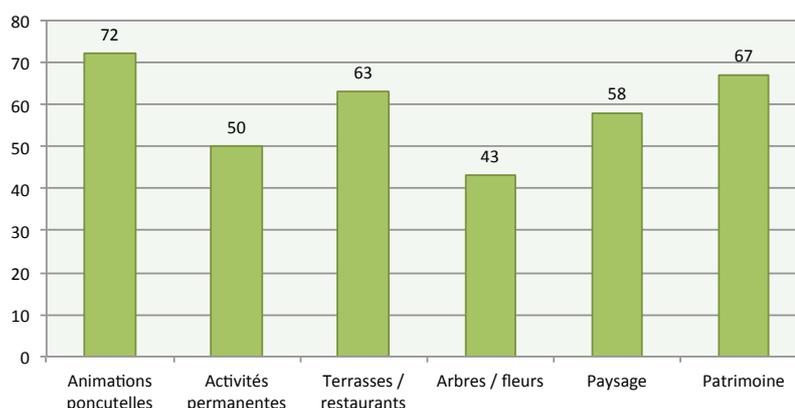
Thème 5: QUALITE

Concernant les qualités de la place, de la même manière que pour le thème 2, 50% des répondants ont évoqué au moins 4 des 6 réponses proposées⁴. Cela démontre que la qualité de la place est le fruit de la mixité de fonctions et d'usages qu'elle propose.

Les éléments appréciés qui ressortent le plus sont les animations ponctuelles (72 répondants), la présence de terrasses et de restaurants (63 répondants) ou encore le patrimoine culturel et architectural lié à la place (67 répondants) (cf figure 11).

A noter que certaines personnes évoquent également le caractère convivial et intime de la place ainsi que la présence d'enfants comme vecteurs de qualité.

Figure 11: Qualités (nombre de réponses)



⁴ Question à choix multiples ouverte par un champ «autre».

Thème 6: AMBIANCE SOUHAITEE

En termes d'ambiances, plusieurs éléments ressortent des graduations à remplir dans la question 6a.

Tout d'abord, 48.5% des répondants souhaitent que la place soit *plutôt* animée contre 26% pour une place *plutôt* calme. Ces résultats montrent que bien que l'animation de la place soit privilégiée, il existe une volonté de la part des usagers de préserver la relative tranquillité de la place, au moins par moments. En effet, beaucoup estiment que les activités et événements organisés à ce jour sont suffisants et que davantage d'animations pourraient réduire la convivialité et la «vie villageoise» de la place. Un «juste milieu» est donc attendu.

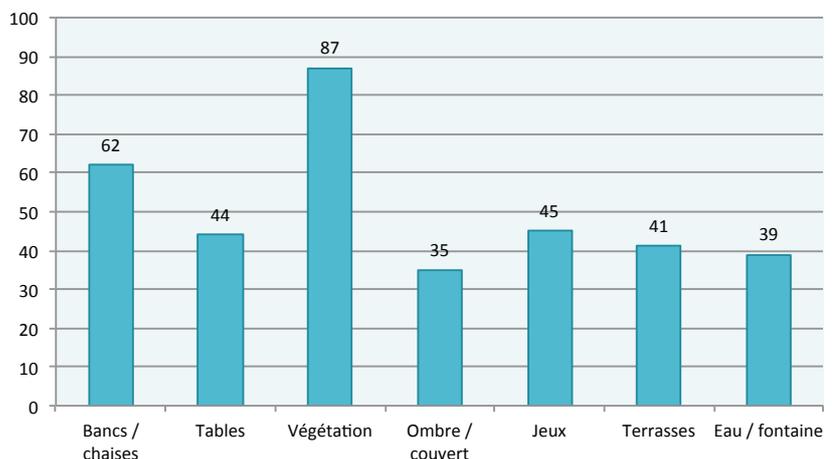
Une très nette tendance en faveur de la préservation et de la valorisation du patrimoine de la place est perceptible puisque plus de 88% des répondants souhaitent que le «cachet» de la place soit respecté (58% pour une place *très* patrimoniale et 30% pour une place *plutôt* patrimoniale).

La volonté d'augmenter le caractère végétal de la place est également tranchée puisque 54% des répondants souhaitent une ambiance *très* végétale et 35% sont en faveur d'une place *plutôt* végétale.

Finalement, de la même manière, la majorité des répondants sont en faveur d'une place *très* (58%) et *plutôt* (32%) conviviale.

A la suite de ça, il a été demandé quels types d'aménagements étaient à privilégier (cf. figure 12)⁵. Encore une fois, c'est la végétation qui est mise en avant avec 87 réponses. Derrière, avec 62 réponses, ce sont les assises qui sont le plus demandées. Ces réponses coïncident d'ailleurs avec les défauts mis en avant dans le thème 4.

Figure 12: Aménagements souhaités (nombre de réponses)



⁵ Question à choix multiples ouverte par un champ «autre».

A noter que la question du manque d'ombre est relevée par 35 répondants. Ce nombre doit être pondéré en tenant compte du fait que la météo était particulièrement ensoleillée ce jour-ci. Les réponses auraient peut-être été différentes si le questionnaire avait été soumis lors d'un temps mitigé ou nuageux.

Conclusion

Globalement, il ressort que la grande majorité de la population interrogée apprécie la place telle qu'elle est actuellement. Cependant, quelques améliorations peuvent être bienvenues. A ce titre, quelques tendances et principes d'action ont pu être révélés via cette enquête:

- > la place du Petit-Saint-Jean offre une grande mixité d'usages et de fonctions qui fait sa qualité. Le réaménagement de la place devra donc poursuivre cette logique ;**
- > la cohabitation difficile des piétons et des véhicules individuels motorisés en termes de sécurité et de bruit est relevée et met en évidence un déficit. L'arrêt sur chaussée du bus doit également être questionné ;**
- > le manque de végétation est très souvent évoquée comme un déficit majeur de la place. L'arbre central et les fleurs saisonnières ne sont pas suffisants pour palier à son caractère trop minéral ;**
- > la place possède une dimension patrimoniale importante aux yeux des habitants et des passants qu'il convient de préserver et de valoriser au travers d'aménagements adéquats ;**
- > le caractère convivial lié à la présence de commerces/terrasses et d'activités régulières sur la place sont à préserver et à renforcer. Les aménagements apportés doivent ainsi permettre une flexibilité d'usages afin de ne pas «figer» la place et garder une souplesse d'aménagement.**

Ces éléments seront repris et développés dans le cahier des charges qui guidera la procédure de réaménagement de la place du Petit-Saint-Jean.

PHASE 1 – Questionnaire – journée du 7 avril ou 5 mai 2018

Initiales
enquêteur

Matin
 Après-midi

Thème n°1 FREQUENTATION

a) A quelle fréquence venez-vous sur la place du Petit-Saint-Jean ?

- 1x par an / rarement / ponctuel
- lors d'événements ponctuels
- 1x par mois / de temps en temps
- 1x par jour / 1x par semaine

b) Venez-vous en journée / soir / semaine / week-end ?

- le matin
- en journée
- le soir
- en week-end

c) Comment êtes-vous arrivé ?

- en voiture / moto
- en bus
- en vélo
- à pied
- autre :.....

Thème n°2 MOTIVATION

a) Quels éléments/activités vous attirent-ils ?

- événements ponctuels et manifestations (ex. marché aux puces)
- patrimoine culturel et historique
- promenade et/ou loisirs quotidiens
- commerces et services
- restaurants
- déplacements quotidiens (école/travail - maison)
- autres :.....



Thème n°3 MOBILITES

a) Que pensez-vous de la cohabitation voiture/piéton au sein de la place ?

- gênant (sécurité, bruits, odeurs, pollution, espace encombré, etc.)
- pas d'avis
- favorable (accessibilité, etc.)

b) Et qu'en est-il de la cohabitation avec les transports publics (bus) ?

- gênant
- pas d'avis
- favorable

Thème n°4 SECURITE / CONFORT / DEFAUT

a) Ressentez-vous un sentiment d'insécurité au sein de la place ? Pourquoi ?

- Oui
- Non

Raison(s) évoquées :

- la circulation et stationnement de véhicules
- le manque de lumière
- le calme
- autre :.....

b) Y a-t-il un ou plusieurs éléments qui vous dérangent / gênent / inconfortent ? Pourquoi ?

- Oui
- Non

Raison(s) évoquées :

- l'accessibilité
- la pente
- le bruit
- le manque de bancs
- l'ombre
- autre :.....

c) Quels sont ses principaux défauts ?

- accessibilité
- cohabitation véhicules / piétons
- manque d'activités
- manque d'aménagements de séjours (tables, chaises, bancs, etc.)
- minéralité
- autre :.....

Thème n°5 QUALITE

a) Quel est, selon vous, le ou les éléments qui apporte(nt) le plus de plus-value / qualité à la place ?

- les animations ponctuelles (marché aux puces, 12heures de l'Auge, etc.)
- les activités permanentes (pétanques, commerces, etc.)
- les terrasses et restaurants
- les arbres et fleurs
- le paysage, la proximité avec la Sarine / les falaises
- patrimoine culturel et historique (bâti, etc.)
- autre :.....

Thème n°6 AMBIANCE SOUHAITEE

a) Quel est le type d'ambiances que vous attendez sur la place :

	<i>très</i>	<i>plutôt</i>	<i>plutôt</i>	<i>très</i>	
calme	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	animée
moderne / contemporaine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	cachet / patrimonial
ludique (enfants)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	sobre / simple
végétale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	minérale
individuelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	sociable / rencontre

b) Quels aménagements imagineriez-vous sur la place ?

- bancs, chaises
- tables (pique-nique, etc.)
- végétation (arbre, verdure)
- ombre / couvert / abri
- jeux (enfants, pétanque, échec, etc.)
- terrasses
- eau / fontaine
- autre :.....

Thème n°0 ECHANTILLONNAGE

a) D'où venez-vous ?

- Quartier de l'Auge
- Ville de Fribourg
- Canton de Fribourg
- Suisse
- Europe ou international

b) Tranche d'âges du répondant

- 0 à 20 ans
- 20 à 35 ans
- 35 à 50 ans
- 50 à 65 ans
- 65 ans et plus